



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19/11/2021

### CRÉATION DU LABEL « CENTRE NATIONAL DE LA MARIONNETTE » (CNMa)

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, est très heureuse d'annoncer la création d'un treizième label de la création artistique, consacré à la marionnette.

Très attendue par l'ensemble de la profession, la création de ce label constitue le point d'orgue de la reconnaissance de la discipline comme expression à part entière de la création contemporaine, à la croisée des arts plastiques et du spectacle vivant.

Cette décision s'inscrit dans la continuité du renforcement opéré ces dernières années par le ministère de la Culture de son soutien au secteur de la marionnette, avec la mise en place du diplôme national supérieur professionnel de comédien spécialité acteur-marionnettiste délivré par l'ESNAM et d'un plan de plus de 1M€ de crédits supplémentaires depuis 2016.

Les CNMa auront pour principales missions, retracées dans le cahier des missions et des charges du label : d'une part, le soutien à la création marionnettique - grâce, notamment, à la présence d'un atelier de fabrication – et d'autre part, la diffusion régulière de spectacles de marionnette, en portant une attention particulière aux grands formats. Ces deux missions iront de pair avec un programme ambitieux d'action culturelle et la contribution à la structuration professionnelle du secteur.

Les sept lieux déjà reconnus « centres nationaux de la marionnette en préparation » pourront déposer leur demande de labellisation dès 2022 et une dizaine de structures sur l'ensemble du territoire national pourraient être labellisées à moyen terme.

**Ministère de la Culture  
Délégation à l'information  
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)